

Le 9 octobre 2008

October 9, 2008

Coram : Les juges LeBel, Deschamps et
Charron

Coram: LeBel, Deschamps and Charron JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

3051226 Canada Inc.

3051226 Canada Inc.

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Aéroports de Montréal

Aéroports de Montréal

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt
de la Cour d'appel du Québec (Montréal),
numéro 500-09-017260-068, daté du
17 avril 2008, est rejetée avec dépens.

The application for leave to appeal from the
judgment of the Court of Appeal of Quebec
(Montréal), Number 500-09-017260-068,
dated April 17, 2008, is dismissed with costs.

J.C.S.C.
J.S.C.C.